



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 05 novembre 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 octobre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. SBRAGGIA à M. le MAIRE, Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. VANNUCCI à Mme CORTICCHIATO, M. PAOLINI à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme OTTAVY SARROLA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. FERRARA à M. BILLARD, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. HABANI, Mme MASSEI à Mme BERNARD, M. DELIPERI à MME OTTAVY,

**Etaient absents :**

Mme BIANCAMARIA, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. CAU, M. CASTELLANA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	25
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181105-2018\_228-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2018

Affichage : 09/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 5 novembre 2018**

**Délibération N°2018/228**

**Partenariat entre la Ville d'Ajaccio et l'Association  
CREACORSICA**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

La Ville d'Ajaccio tend à développer une politique culturelle dont l'objectif de formation et d'élargissement des publics est prioritaire.

L'association CREACOSICA a pour objet toute activité culturelle, artistique, éducative, rééducative, pouvant se traduire par des créations artistiques, spectacles, rencontres, expositions, formations, etc.

La compagnie propose au public des créations originales à destination de tout public.

Compte tenu de l'intérêt que représentent les activités de cette association pour la vie locale, la Ville d'Ajaccio versera à l'association CREACORSICA une subvention annuelle de **trois mille euros (3 000 €)** pour les années 2018, 2019 et 2020.

Par délibération N°2018/140 en date du 27/06/2018, la Ville d'Ajaccio a accordé la subvention 2018 à l'association CREACORSICA pour un montant de 3 000 euros.

Une convention pluriannuelle doit être conclue avec cette association.

Pour 2018, les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2018, Chapitre 65, article 6574, fonction 33.

Pour les années 2019 et 2020, les sommes seront inscrites dans la limite des crédits disponibles.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser M. le Maire à signer la convention pluriannuelle dont le projet est joint au présent rapport.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 octobre 2018,

**AUTORISE**

**À l'unanimité de ses membres présents et représentés**

M. le Maire à signer la convention pluriannuelle dont le projet est joint au présent rapport

DIT

Que pour l'exercice 2018, les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2018

Pour les exercices 2019 et 2020, les subventions seront attribuées sous réserve de l'ouverture des crédits au budget de l'exercice.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**



**Laurent MARCANGELI**

*Laurent Marcangeli*

---